



## PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### **VIOLENCES URBAINES DANS LA NUIT DU 1<sup>ER</sup> AU 2 JUILLET 2023 DANS L'AUBE**

Troyes, le 2 juillet 2023

Bien qu'en nette diminution globale, plusieurs faits de violences urbaines ont été commis la nuit du samedi 1<sup>er</sup> juillet au dimanche 2 juillet 2023, à La Chapelle-Saint-Luc et à Troyes en particulier.

Le centre opérationnel départemental a de nouveau été activé afin de coordonner l'action des policiers et des gendarmes, et de sécuriser celle des sapeurs-pompiers.

Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, tient à saluer l'engagement des forces de sécurité dans l'ensemble de l'agglomération, et dont l'action a permis de procéder la nuit dernière à 10 interpellations dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre.

Un policier a été blessé au cours de la nuit.





**Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, réitère son appel à la responsabilité de toutes et de tous et apporte son soutien aux habitants et commerçants touchés par ces violences inacceptables.**

Pour mémoire, les mesures suivantes restent applicables jusqu'au mercredi 5 juillet 2023 à 7h00 :

- la vente, le transport et l'usage d'artifices de divertissement, d'articles pyrotechniques, de pétards, de fusées ;
- la vente et le transport d'hydrocarbure dans un récipient transportable ;
- la vente et le transport d'acides, de produits inflammables, chimiques ou explosifs ;
- la détention et le transport d'armes, toutes catégories confondues, de munitions et d'objet pouvant constituer une arme par destination.

#### Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication  
Tél : 03 25 42 35 00  
Mél : [pref-communication@aube.gouv.fr](mailto:pref-communication@aube.gouv.fr)

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet\_10  [aube.gouv.fr](http://aube.gouv.fr)